

Brassac, Ch.. (2002). L'engendrement du sens en conversation : une constructibilité par défaut, *Psychologie de l'Interaction*, n°11/12, 187-203.

L'engendrement du sens en conversation □ une constructibilité par défaut

Christian Brassac

Laboratoire de Psychologie de l'Interaction (LPI-GRC)
Université Nancy 2
BP 33-97, 54015 Nancy Cedex
brassac@clsh.u-nancy.fr

Introduction

Conversation, intelligence artificielle distribuée et théorie des actes de langage

La recherche que je vais présenter ici résulte de l'intérêt que j'ai pour les travaux menés en intelligence artificielle distribuée (IAD) branche de l'intelligence artificielle qui traite de systèmes informatiques multi-agents où les problèmes sont distribués dans un ensemble d'entités. La notion d'interaction y est évidemment fondamentale. Les chercheurs fondateurs du champ se sont tournés rapidement vers la théorie des actes de langage pour trouver des solutions aux problèmes de communication inter-agents.

Je m'intéresse à l'interaction langagière intersubjective et plus particulièrement aux phénomènes cognitifs dont on trouve la trace dans les conversations. Nous soutenons, au Laboratoire de Psychologie de l'Interaction (LPI-GRC), qu'il est possible d'utiliser la logique illocutoire pour modéliser l'enchaînement conversationnel. Dépasser l'aspect monologique de cette logique est un réquisit à une telle utilisation. Ce dépassement s'appuie sur la valeur sémantique de satisfaction de toute illocution et permet de rendre à la fois des aspects non littéraux et de la dynamique de l'échange. Plus qu'un enrichissement de la théorie des actes de langage, la dialogisation que nous en proposons s'accompagne de l'adjonction de la logique des défauts de Reiter (1980).

Parallèlement, une équipe de chercheurs en IAD propose une relecture de cette théorie des actes de langage, destinée à traiter des interactions inter agents. Cette relecture passe par une centration sur les états mentaux des agents. L'un d'eux propose d'aborder la dynamique des changements de ces états mentaux en les envisageant comme conséquents de règles par défaut de la même logique de Reiter.

C'est cette convergence frappante d'intérêts pour l'introduction d'aspects dynamiques et pour le traitement de l'exception qui est à l'origine de cette réflexion. Nous nous proposons de confronter les deux "relectures" de la théorie initiale.

Nous projetons (mais le travail est loin d'être abouti) de montrer que la co-construction processuelle du sens en interaction conversationnelle peut être vue comme la combinaison des conséquents successifs des règles par défaut qui étayent l'indécidabilité du déroulement de l'interaction.

Le traitement de l'exception en interaction

La conversation est avant tout un processus, un ensemble ordonné de phénomènes qui se déploie le long de la flèche du temps. Ce processus est le produit d'une action conjointe, il est le résultat d'une co-construction réalisée par les sujets conversants.

Selon nous, ce processus est marquée par une imprévisibilité radicale. A quelque moment t_0 que ce soit, il est impossible, aussi bien aux interactants qu'à l'analyste de dire avec certitude ce que sera l'état de l'interaction langagière en t_1 . Plus précisément, l'énoncé qui précède immédiatement cet instant t_0 , n'a qu'une valeur potentielle que ni son locuteur, ni son auditeur ne peuvent absolument circonscrire. Plus, les deux interactants ne sont pas en mesure de dire avec certitude ce qui suivra dans l'après coup. Et nous entendons par "ce qui suivra" aussi bien les dires ultérieurs que les états mentaux que posséderont les conversants. Autrement dit, nous affirmons que le déroulement de la conversation est imprévisible, que la profération d'un énoncé ne contraint pas la suite de l'interaction, ni dans ses manifestations langagières, ni dans ses manifestations cognitives. L'examen de corpus de dialogues authentiques convainc vite qu'une question₁ n'est pas toujours suivie par une réponse mais peut l'être par une question₂ soit par exemple parce que cette question₁ n'a pas été comprise comme une question ou bien que cette question₂ ne doit pas être interprétée comme une question. Bien sûr, les ethnométhodologues nous le disent assez, les seconds termes des paires adjacentes sont d'apparition hautement probables. Soit, mais qui dit forte probabilité ne dit pas probabilité égale à un ! On observe bien souvent des exceptions. Ce qui peut ressembler à une requête peut être interprétée comme telle mais pas toujours. Ce "mais pas toujours" s'impose très régulièrement à l'analyste ou à l'auditeur d'un classique "pouvez vous passer le sel ?" qui ont tout le droit de n'entendre que la requête d'information en ignorant la requête d'action. Ainsi de l'auditrice L₂ qui ne donne pas son numéro de téléphone :

L ₁	Tu as le téléphone ici ?
L ₂	Oui, c'est moderne hein.

En fait nous soutiendrons que le jeu de l'exception en conversation est non seulement important mais fondamental pour ce qui concerne le processus de construction du sens dans les interactions langagières. Nous le soutiendrons en rendant compte très succinctement d'un modèle de l'enchaînement des illocutions en conversation (que nous avons présenté ailleurs à plusieurs reprises [Brassac, 1993, 1994, Trognon et Brassac, 1993, Ghiglione et Trognon, 1994] mais aussi, et surtout, en confrontant ce dernier à une relecture de la théorie des actes de langage proposée par des chercheurs en intelligence artificielle qui réfléchissent à la dynamique des états mentaux des participants à une interaction (Cohen, Perrault, Levesque, Allen).

Cette confrontation s'articulera autour d'un usage de la logique des défauts de Reiter, commun à ces deux approches. En effet, l'un des chercheurs cités envisage l'effet d'une énonciation sur les états mentaux des interactants comme le conséquent d'une règle par défaut tout comme, pour nous, la valeur actionnelle d'un énoncé en conversation est le conséquent lui aussi d'une règle par défaut.

Cela dit, si cette utilisation est commune aux deux réflexions, la temporalité qui est en jeu dans l'un et l'autre modèle est radicalement différente. Ce sera l'objet de cet article que de

montrer en quoi les deux temporalités, orthogonales, se combinent et portent simultanément le déroulement de l'interaction.

Pour ce faire nous procéderons comme suit. Un rapide exposé du défaut comme règle de déduction constituera la première partie. Puis nous présenterons succinctement la relecture proposée par Perrault et le formalisme qui l'accompagne. Dans un troisième temps, nous évoquerons le modèle de l'enchaînement sur un exemple où nous montrerons en quoi la valeur actionnelle d'une illocution est fixée rétroactivement et par défaut, dans l'après coup de sa réalisation. En conclusion nous proposerons la combinaison des conséquents des défauts comme producteur du sens co-construit.

1. La règle par défaut, quelques éléments

En logique des défauts, le défaut est une règle qui s'écrit :

$$\frac{u(x) : v(x)}{w(x)}$$

avec $u(x)$ le pré-requis, $v(x)$ la justification, $w(x)$ le conséquent. Cette règle se lit ainsi : "si on a $u(x)$ alors, sauf exception, on a $w(x)$ ". Le défaut est dit *ouvert*, *clos* (si x est instancié) ou *normal* (si $v(x) \Rightarrow \neg v(x)$). Le défaut *sans pré-requis* (qui se traduit par "généralement on a $w(x)$ sauf exception") s'écrit :

$$\frac{: v(x)}{w(x)}$$

Le défaut *normal clos*, que nous utiliserons principalement, s'écrit donc \square

$$\frac{A : B}{B}$$

Lorsque nous évoquerons les défauts en théorie des actes de langage ou en conversation, les pré-requis, les justifications et les conséquents seront des états mentaux et des actes de langage réalisés par la profération d'énoncés en contexte.

2. Défaut et états mentaux des conversants

2.1. Un ensemble de chercheurs en intelligence artificielle du continent nord américain, confrontés à la question de la communication entre agents, principalement informatiques, dans des systèmes distribués s'est intéressé à l'utilisation possible de la théorie des actes de langage. Ils proposent une relecture de cette théorie en centrant leur interrogation sur le problème du rapport entre la forme des énoncés et la fonction des actes qu'ils permettent d'accomplir. Leurs réflexions ont mené ces chercheurs (Allen, Cohen, Levesque, Perrault en particulier) à proposer une centration sur l'effet des énoncés sur les états mentaux des participants à l'interaction. Ainsi décomposent ils la théorie des actes de langage en quatre parties, comme l'expose Perrault (1990), qui sont :

- un examen de certaines attitudes propositionnelles (telles que la croyance, la connaissance, l'intention),
- une théorie de l'action et de sa relation avec les attitudes, décrivant celles qui sont nécessaires à l'engagement dans l'action et celles qui en résultent,
- une description des effets des actes locutoires sur les états mentaux des participants, c'est à dire les effets de phrases ayant des formes syntaxiques et sémantiques particulières

- et la définition de l'accomplissement d'actes illocutoires de tout type d'action, qu'ils soient linguistiques ou non, sous certaines conditions, par un locuteur ayant certaines intentions." (Perrault, 1990, 163, c'est nous qui traduisons).

Cette décomposition s'accompagne d'une formalisation complète des actions réalisées et donne au langage une sémantique formelle. Bien que participant à ce collectif de chercheurs qui a promu ce type d'approche des actes illocutoires, Perrault devient critique par rapport à cette vision. En effet pour lui, cet appareillage théorique mène à de fausses ou trop faibles prédictions concernant les états mentaux des interactants après l'énonciation et l'accomplissement de ce type d'actions.

2.2. Se détachant sur ce point de ses collègues, Perrault propose de surmonter cette faiblesse en utilisant la logique des défauts. En effet pour lui, il ne faut étudier les états mentaux des participants dans l'après énonciation qu'en référence à ces mêmes états mentaux dans l'avant énonciation, ce que ne font pas Cohen et Levesque. De plus cette dépendance de l'après par rapport à l'avant énonciation s'articule avec l'idée d'exception. C'est dire que l'état mental en t_2 (noté em_2) est une conséquence par défaut de la profération de l'énoncé [e] et dépend de l'état mental en t_1 (noté em_1). Il n'est pas question ici de développer la formalisation complète proposée par ces chercheurs et discutée par Perrault; il est question d'utiliser un exemple, celui de l'assertion pour illustrer notre propos.

Nous allons d'abord détailler dans un premier temps l'axiome correspondant à l'assertion dans leur formalisme (il l'appelle "declarative" mais cela ne renvoie évidemment pas à la classe des déclaratifs de Searle et Vanderveken (1985) et Vanderveken (1988a), ainsi substituerons nous à "declarative", "assertive"). Nous montrerons ensuite en quoi, selon Perrault, cet axiome ne convient pas puis nous exposerons en quoi le défaut permet selon de résoudre la difficulté. (Je ne peux qu'être rapide et ne peux expliciter précisément tous les éléments de la formule).

Pour ces auteurs, l'action assertive de la part d'un locuteur (S) à l'intention d'un auditeur (H) se formalise comme suit :

$$MK_{S,H} (\text{Utter}(H,s,e)\&\text{AGT}(S,e)\&\text{Attend}(H,S)\&\text{declarative}(s,p) \\ \text{after}(e, \text{BMB}_{H,S}\text{G}_S\text{B}_H\text{G}_S\text{B}_H\text{B}_{Sp}))$$

L'antécédent de ce si... alors est le fait qu'il est mutuellement su par les deux participants $[MK_{S,H}]$ que

- e est l'événement d'énonciation de la phrase s à l'auditeur H $[\text{Utter}(H,s,e)]$
- que le locuteur S est l'agent de e $[\text{AGT}(S,e)]$
- que s est une phrase assertive de contenu propositionnel p.

Le conséquent est le fait que, après l'énonciation,

- l'auditeur H croit qu'il est mutuellement cru $[\text{BMB}_{H,S}]$
- que le locuteur S a l'intention $[\text{G}_S]$
- que l'auditeur reconnaisse son intention $[\text{B}_H\text{G}_S]$
- que l'auditeur H croit $[\text{B}_H]$
- que le locuteur S croit que le contenu propositionnel p est vrai $[\text{B}_{Sp}]$

La critique de Perrault se déploie comme suit. Dans une théorie de l'action et des attitudes propositionnelles, cet axiome devrait pouvoir permettre d'inférer que, dans des conditions "normales", l'auditeur en arriverait à "croire que le contenu propositionnel p est vrai". Autrement dit, le locuteur de l'assertif convainc l'auditeur; le fait que l'auditeur tienne p pour vrai est l'effet perlocutoire de l'acte assertif. Par suite, B_{HP} devrait être une conséquence logique de $\text{BMB}_{H,S}\text{G}_S\text{B}_H\text{G}_S\text{B}_H\text{B}_{Sp}$.

Or, pour Perrault ce n'est pas toujours le cas. Il ne suffit pas d'asserter un contenu p pour que l'auditeur le tienne pour vrai. Par exemple, lorsque l'assertion est évidemment ironique,

c'est à dire telle que ni l'auditeur, ni le locuteur ne peuvent croire en la véracité de p, aucune des parties du conséquent ne sont correctes dans l'après énonciation. (ni B_{Sp} , ni $B_H B_{Sp}$, ni $G_S B_H B_{Sp}$, ni $B_H G_S B_H B_{Sp}$, ni $G_S B_H G_S B_H B_{Sp}$, ni $B_H B_H G_S G_S B_H G_S B_H B_{Sp}$). Le conséquent de l'implication est trop fort; de plus l'auteur fait remarquer qu'il ne contraint que les états mentaux post énonciations.

Selon lui, il est important de s'appuyer sur une *théorie de la persistance des croyances* qui stipule que "les vieilles croyances persistent et les nouvelles sont adoptées comme résultats de l'observation de faits extérieurs pour autant qu'elles n'entrent pas en conflit avec les vieilles croyances" (Perrault, 1990, 166, c'est nous qui traduisons). Et ce afin de pouvoir traduire la fonction modificatrice ou non de l'expression et de l'interprétation d'une énonciation sur les attitudes propositionnelles du locuteur et de l'auditeur.

Nous ne pouvons détailler ici l'argument formel de l'auteur. Nous dirons simplement qu'il l'amène à proposer que l'état mental em_2 est le conséquent d'une règle par défaut qui peut s'écrire comme suit :

$$\frac{[e] : em_2}{em_2}$$

Ainsi par exemple la croyance en le contenu p par l'auditeur est-il envisagé comme le conséquent de la règle :

$$\frac{[e] : B_H p}{B_H p}$$

2.3. ... Ce que l'on peut gloser comme suit : En règle générale, lorsqu'un auditeur croit en le contenu propositionnel d'un acte de langage assertif par exemple, alors l'auditeur croira en ce même contenu. En règle générale seulement car ce contenu peut venir en contradiction avec des croyances antérieures de l'auditeur. L'effet perlocutoire de l'assertif n'est jamais assuré. La persuasion est soumise à l'exception. Remarquons que la règle par défaut ne met en scène que le fait provocateur d'altération sans évoquer les états mentaux antérieurs. Il n'en reste pas moins que le projet de Perrault est très clair à ce sujet. Il est question de penser la progressive modification des attitudes propositionnelles des participants.

La proposition de Perrault nous semble bien intéressante car elle introduit une dynamique dans l'économie des états intentionnels des interlocuteurs. La relation avant-après énonciation est prédominante. De plus, elle permet d'envisager le caractère non contraint des effets de l'acte de langage sur le monde et particulièrement sur les attitudes des interactants.

La temporalité qui est jeu peut être qualifiée de **micro** car l'examen du phénomène porte sur un intervalle de temps centré en l'instant de l'énonciation [e] et n'incluant pas les énonciations précédentes et suivantes. Les limites de l'intervalle considéré sont t_0 et t_1 , instants qui cernent l'énonciation. Par ailleurs, le mécanisme est étudié dans une dimension **proactive**.

Selon nous, rendre compte de l'action conversationnelle des conversants c'est nécessairement montrer la dynamique qui se déploie sur une échelle de temps plus importante. Lorsque le locuteur produit l'énoncé, il altère, par défaut, ses états mentaux aussi bien que ceux de son vis-à-vis. Certes, mais dans le travail évoqué ci-dessus, l'analyse s'arrête là. On n'y trouve pas d'analyse de l'action en retour de l'auditeur sur l'action réalisée. On ne trouve pas d'étude du devenir de ces états mentaux lors du déroulement postérieur de l'interaction. La perspective de Perrault reste essentiellement monologique.

C'est cette limite que nous prétendons dépasser. Selon nous, une dialogisation s'impose qui permettra de rendre compte de la fixation processuelle des valeurs interlocutoires des actes accomplis par les conversants. Cette dialogisation permettra elle aussi de traiter de

l'indécidabilité, de rendre compte de l'exception dans la mise en séquences des actes en conversation.

3. Défaut et valeur illocutoire des actions langagières

3.1. Une tentative pour extraire la logique illocutoire de son empreinte monologique passe nécessairement par la notion de satisfaction d'un acte de langage. En effet, la satisfaction concerne l'aspect perlocutoire et par conséquent l'effet de l'illocution sur le monde.

Les conditions de satisfaction d'un acte de langage sont au nombre de deux :

Un acte de langage est satisfait si et seulement si :

- 1/ son contenu propositionnel est vrai ... et si
 - 2/ il l'est suivant la direction d'ajustement propre à son but illocutoire
- (Vanderveken, 1988, 134)

C'est dire par exemple qu'un directif sera satisfait, on dit exécuté, si le contenu propositionnel devient vrai ... parce que l'auditeur aura ajusté le monde aux mots ... du fait du directif. A contrario, un auditeur qui va fermer la fenêtre après l'ordre "Ferme la fenêtre je te prie !" mais qui ajoute "de toutes façons j'allais la fermer", explicite qu'il ne satisfait pas l'ordre. En effet, en rendant le contenu propositionnel vrai il affirme cependant le faire sans obéir.

Cela dit il est courant en conversation que l'auditeur rende le contenu propositionnel vrai sans évoquer, de quelque façon que ce soit, la seconde partie de la satisfaction. Ainsi la plupart du temps il est impossible de dire si le directif est "pleinement" satisfait.

Par ailleurs, un théorème de la logique illocutoire lie succès et satisfaction d'un acte de langage :

Pour les actes de langage dont la direction d'ajustement va du monde aux mots, la satisfaction entraîne la réussite (Vanderveken, 1988, 159).

Ainsi lorsqu'un directif par exemple est satisfait, il est ipso facto, selon ce théorème, accompli avec succès.

3.2. Ceci trouve toute sa pertinence lorsque le directif est implicite ou plus exactement lorsqu'un énoncé est interprété comme étant porteur, par exemple, d'une requête. Voyons cela sur deux exemples contrastés.

Exemple n°1 : interprétation directive et validation de cette interprétation

- | | |
|------------------|--|
| L _{1,1} | : Tu ne m'as pas dit avec qui tu as mangé à midi |
| L _{2,1} | : Avec Michel |
| L _{1,2} | : Et il va bien ? |
| L _{2,2} | : Oui, ça va |

Exemple n°2 : interprétation directive et invalidation de cette interprétation

- | | |
|------------------|--|
| L _{1,1} | : Tu ne m'as pas dit avec qui tu as mangé à midi |
| L _{2,1} | : Avec Michel |

L_{1,2} : Mais je ne te le demandais pas !
 L_{2,2} : Ah bon je croyais

Lorsque L₁ énonce L_{1,1}, il semble accomplir avec succès une assertion mais il est possible qu'il accomplisse avec succès un directif ("Avec qui as-tu mangé à midi ?"). Lorsque son interlocuteur dit "Avec Michel" il satisfait ce directif ... et par conséquent, du fait du théorème énoncé ci-dessus, ce directif est réussi ! La satisfaction de la requête implicite entraîne le succès de l'accomplissement de cette requête. Ainsi L₂ propose-t-il d'actualiser un sens non littéral porté par l'énonciation initiale : la question. Dans le cas n°1, L₁ ratifie cette proposition en enchaînant sur cette réponse ("Et il va bien ?"). Autrement dit c'est au troisième tour de parole par le jeu des satisfactions-succès des actes de langage proférés par les conversants que s'est fixé, conversationnellement, le statut de cet énoncé.

Il n'est pas exact de dire que L₁ a fait une affirmation ou a posé une question en disant "Tu ne m'as pas dit avec qui tu as mangé à midi". En tout cas nous, analystes, ne sommes pas en position de le dire après ce premier tour de parole. Après le deuxième tour, nous pouvons dire que l'interlocuteur *propose* de lire L_{1,1} comme une question. Mais ce n'est qu'au troisième tour que l'on peut dire soit que l'énoncé a acquis un statut de question (exemple n°1 de validation de l'interprétation) soit que le locuteur lui refuse ce statut (exemple n°2 d'invalidation de l'interprétation).

Ceci étant dit, lorsque L₂ énonce "Avec Michel" on ne peut dire qu'il satisfait "pleinement" le directif que s'il donne ce contenu à son interlocuteur parcequ'il a entendu une requête d'information. Rien n'est moins sûr. Ce directif (noté ici DIR) est satisfait mais par défaut. Rien ne dit que la satisfaction est pleine. On peut écrire ceci à l'aide de la logique des défauts comme suit □

$$\frac{L_{2,1} : \text{satisfaction (DIR)}}{\text{satisfaction (DIR)}}$$

qui peut s'exprimer de la façon suivante : "L'énonciation de L_{2,1} par L₂ conduit, sauf exception, à la satisfaction de l'acte directif"

... et donc (du fait du théorème mentionné ci-dessus)

$$\frac{L_{2,1} : \text{réussite (DIR)}}{\text{réussite (DIR)}}$$

Autrement dit, le statut d'acte indirect de directif attaché à l'énoncé L_{1,1} est une conséquence par défaut de la profération en contexte de l'énoncé L_{2,1}. En tout cas, à ce moment de l'interaction, ce statut n'est pas définitivement fixé; il est en cours de négociation. En validant ce conséquent par défaut, L₁, en disant L_{1,2} accorde à son interlocuteur la lecture qu'il en a faite (ce n'est pas le cas dans l'exemple n°2 !!). Les deux interactants se seront, conjointement, "entendus" sur ce statut conversationnel de l'acte initial L_{1,1}. L'un exprime avoir compris cet énoncé comme porteur d'une question, l'autre accepte que l'un ait pu le comprendre comme tel. Remarquez qu'il n'est pas possible d'être certain que le premier locuteur *voulait, intentionnait* de poser une question (Livet, 1994). Le statut illocutoire de l'action réalisée reste en suspens, tend vers une fixation effectuée conjointement par les deux conversants. Cette fixation s'actualise par défaut.

3.3. La temporalité qui est jeu peut être qualifiée de **macro** car l'examen du phénomène porte sur un intervalle de temps qui englobe plusieurs (ici trois) énonciations. L'échelle est du type [(t₁, e₁), (t₂, e₂), (t₃, e₃) ..., (t_i, e_i)]. Les points de repère sont les instants

d'énonciation. Par ailleurs, le mécanisme est étudié dans une dimension **rétroactive**. En t_2 , l'auditeur de l'acte initial propose une interprétation du premier acte exprimé en t_1 . En t_3 , le locuteur initial ratifie ou non cette proposition d'interprétation. $[e_1]$ n'acquiert son statut conversationnel qu'après ce double jeu.

Conclusion

L'intercompréhension, un double mouvement de remise en cause

La dynamique en jeu dans le processus conversationnel s'appuie sur la mise en séquences d'énoncés porteurs de sens potentiels. Ces énoncés ont des effets de modification des états mentaux des interlocuteurs. Ces énoncés sont eux mêmes susceptibles d'altérer les valeurs actionnelles des énoncés qui les précèdent dans la chaîne interactionnelle. On a là un double jeu de remise en cause de l'antécédent. Cette remise en cause est d'une part absolument continue (au sens de la densité des nombre réels) et d'autre part soumise à une indétermination radicale. La mise en avant de l'idée d'exception, opérationalisée par la règle par défaut, va dans le sens d'une tentative d'appréhension de ces deux aspects.

Deux échelles de temps sont rapprochées :

- l'une micro, centrée en le temps de l'énonciation□

$$t_0 - [e_1] - t_1.$$

- l'autre macro, liant les instants d'expression langagières□

$$(t_1, [e_1]) \quad (t_2, [e_2]) \quad (t_3, [e_3]) \quad \dots$$

La première est proactive. Ce qui se passe en t_1 est une conséquence, par défaut, de ce qui est en t_0 . La seconde est rétroactive. Le statut des énoncés $[e_i]$, dépend des énoncés $[e_{i+1}]$. Les auteurs des énoncés sont donc d'une part cognitivement altérés par les états mentaux antérieurs des interactants et d'autre part producteurs de modifications à rebours des actions réalisées antérieurement. On a là un double mouvement pro et rétro actif de variation. Il se déploie sur l'axe du temps de façon fondamentalement incertaine, indéterminée.

Nous proposons de nommer ce double mouvement intercompréhension. La conversation est le lieu où cette intercompréhension se forge, sous la responsabilité conjointe et radicalement simultanée des deux acteurs. Envisager de cette façon ce processus amène à comprendre en quoi il est imprévisible. Il l'est, car il est marqué de manière indélébile par l'exception.

La conversation, le lieu de l'intercommunicabilité des cognitions

Ce processus est co-construit de façon négociée. Les acteurs s'ajustent mutuellement. Leurs cognitions font l'objet de variations auto et hétéronomes. Leurs actions langagières sont susceptibles d'évolutions sous l'effet et des états mentaux et des actions de l'autre. L'ensemble du phénomène de séquenciation est indéterminé.

Le sens des énoncés échappe à la fois au locuteur et à l'auditeur, il est le produit non pas de deux sujets mais de la relation intersubjective. La situation d'occurrence du sens co-

construit n'est pas une situation de communicativité mais de communicabilité (Jacques, 1995). La conversation est éminemment constructible.

La co-construction processuelle du sens en interaction conversationnelle peut être vue comme la combinaison des conséquents successifs des règles par défaut qui étayent l'indécidabilité du déroulement de l'interaction.

Références bibliographiques

- Brassac, Christian, 1992. Analyse de conversations et théorie des actes de langage. Cahiers de Linguistique Française 13: 62-76.
- Brassac, Christian, 1994. Speech acts and conversational sequencing. Pragmatics and Cognition Vol 2(1): 191-205.
- Brassac, Christian et Alain Trognon, 1990. "Implications" entre énoncés, "engagements" entre actes illocutoires". Verbum XIII (4): 195-221.
- Cohen, Philip R. and Hector J. Levesque, 1990. Persistence, intention and commitment. In: P. Cohen, J. Morgan and M. Pollack, eds., Intentions in communication. Cambridge: MIT Press, 33-69.
- Ghiglione, Rodolphe et Alain Trognon, 1993. Où va la pragmatique ? De la pragmatique à la psychologie sociale. Grenoble: Presses Universitaires de Grenoble.
- Jacques, Francis, 1995. Dialogue, dialogisme, interlocution. Séminaire interdisciplinaire de pragmatique, Institute for Advanced Studies, The Hebrew University of Jerusalem, 24-26 mai 1995.
- Livet, Pierre, 1994. La communauté virtuelle. Action et communication. Combas: Editions de l'éclat.
- Perrault, Daniel, 1990. An application of default logic to speech act theory. In: P. Cohen, J. Morgan and M. Pollack, eds., Intentions in communication. Cambridge: MIT Press, 161-185.
- Reiter, Raymond, 1980. A logic for default reasoning. Artificial Intelligence 13: 81-132.
- Sombé, Léa, 1989. Raisonnements sur des informations incomplètes en Intelligence Artificielle. Toulouse: Teknea.
- Searle, John R. and Daniel Vanderveken, 1985. Foundations of illocutionary logic. Cambridge: Cambridge University Press.
- Trognon, Alain et Christian Brassac, 1988. Actes de langage et conversation. Intellectica 6 (2): 211-232.
- Trognon, Alain et Christian Brassac, 1995. Formalizing the theory of intentionality. Journal of Pragmatics 23: 555-562.
- Trognon, Alain et Christian Brassac, 1992. L'enchaînement conversationnel. Cahiers de Linguistique Française 13: 76-107.

- Vanderveken, Daniel, 1985. Non literal speech acts. Cahiers d'épistémologie, Université de Trois Rivières (Québec / Canada), n° 8509.
- Vanderveken, Daniel, 1988. Les actes de discours. Essai de philosophie du langage et de l'esprit sur la signification des énonciations. Bruxelles: Mardaga.
- Vanderveken, Daniel, 1990. On the unification of speech act theory and formal semantics. In: P. Cohen, M. Pollack and J. Morgan, eds., Intentions in communication. Cambridge: MIT Press, 195-219.
- Vanderveken, Daniel, 1990. Meaning and speech acts (vol.1), Formal semantics of success and satisfaction, Cambridge: Cambridge University Press.
- Vanderveken, Daniel, 1990. Meaning and speech acts (vol.2), Formal semantics of Success and Satisfaction, Cambridge: Cambridge University Press.